

# CERCLE DES ENTREPRISES MÉCÈNES



## CONTACTS:

---

François Diserens, Président de l'Agrandisseur et Directeur Général de Tetrascreen  
agrandisseur@gmail.com / 06 74 97 03 96  
Anne Immelé, Directrice de la BPM, 06 99 73 81 80



## LA BIENNALE DE LA PHOTOGRAPHIE DE MULHOUSE, *C'EST QUOI ?*

Organisée par l'association l'Agrandisseur, la Biennale de la Photographie de Mulhouse est un festival qui donne une place aux visions singulières des photographes sur notre monde et qui, en ce sens, **soutient la création contemporaine**. Ainsi, au-delà d'être une manifestation promouvant particulièrement les échanges transfrontaliers et un plus grand respect de notre environnement, le festival accueille également des artistes en résidence pour leur permettre l'approfondissement de recherches ou la production d'œuvres.

La Biennale poursuit une double vocation: **ouvrir le spectre photographique à l'international tout en détectant et valorisant l'émergence en photographie**. Ainsi, autant qu'elle diffuse le travail de photographes déjà confirmées, la Biennale constitue le cadre du repérage d'artistes qui deviendront des talents reconnus à l'échelle nationale et internationale. L'édition 2024 du festival a par exemple exposé les images de Raymond Meeks, à qui la Fondation Henri Cartier-Bresson consacrait une exposition monographique sur la même période. La photographe suisse Laurence Kubski, dont l'exposition *Big Fish* avait occupé un appartement de la Tour de l'Europe, fait quant à elle partie de la programmation 2025 des Rencontres d'Arles. La dernière édition de la BPM a également accueilli la première exposition européenne de l'artiste sud-africaine Vanessa Cowling.

**Mulhouse, terre de migrations à la position stratégique dans le Rhin supérieur, jeune et cosmopolite, offre un cadre singulier pour cette manifestation désormais bien ancrée sur son territoire** et soutenue par la Ville de de Mulhouse, la DRAC Grand Est, la Région Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace, ainsi que les villes de Hombourg et Fribourg-en-Brigau notamment.

Au fil des éditions, le festival s'est déployé dans de nombreux **lieux culturels et patrimoniaux de Mulhouse** (Musée des Beaux-Arts, Musée de l'Impression sur Étoffes, Bibliothèque Grand'Rue, galerie de la Filature, Chapelle Saint-Jean, Tour de l'Europe, etc) mais **également dans l'espace public** (le long des berges de l'Ill et du canal de la Marne au Rhin, sur le parvis de la gare de Mulhouse) ou **dans des espaces conviviaux** tels que le Kohi coffee shop, la librairie 47° Nord ou le cinéma Bel air. **La Biennale a très tôt dépassé les frontières de la seule agglomération mulhousienne** et a proposé des expositions et événements à Chalampé, Ottmarsheim, Hombourg, Thann (au pied du Rangen, à la médiathèque et dans l'Hôtel de ville), ou Fribourg-en-Brigau (Kunsthaus L6, DELPHI\_space, Centre Culturel Français de Freiburg).



# LA BIENNALE DE LA PHOTOGRAPHIE DE MULHOUSE, *UNE MANIFESTATION ATTRACTIVE*

Les expositions de la BPM se déroulent le temps d'un même mois et sont inaugurées lors des journées d'ouverture qui constituent le temps fort du festival. Ces différentes temporalités mélangent un public composé à la fois de professionnel·les de la photographie comme d'amateur·ices d'art ou de simples curieux·ses.

**L'édition 2024 a enregistré près de 31 500 visites,** toutes expositions confondues.

En plus des visites libres, des actions de médiation sont mises en place à destination du public général ou scolaire. En effet, le festival a à cœur de permettre à tous et toutes de découvrir et d'expérimenter le langage de l'image photographique, d'élargir ses champs de vision autant que ses connaissances des pratiques artistiques contemporaines.





© Manuela Marques, *Météores 1*, 2016

## ⋮ BPM 2026 | *SÉDIMENTATION(S)* ⋮ JUIN 2026

**En 2026, la 7ème édition de la BPM-Biennale de la Photographie de Mulhouse invite à explorer des géographies terrestres et mentales, en s'appuyant sur des notions de sédimentation, de stratification, de matière-flux et de plasticité des mémoires collectives et individuelles.**

La thématique est liée à la situation géographique de Mulhouse, ville du festival. Il y a 33 millions d'années, la plaine d'Alsace était un fond marin. Cette mer a déposé d'épaisses couches de calcaires et de marnes autour de Mulhouse. Cette action perpétuelle de flux et de sédiments combinés, cet organisme géologique vivant a marqué le territoire et ses habitantes dans son expression topographique, en toile de fond de nombreuses vies. Ces phénomènes de sédimentation participent d'une histoire vivante, collective et culturelle. Les habitantes les exploitent comme ressources minérales, pour créer leurs abris, mais aussi pour explorer leurs propres histoires et récits au fil des millénaires.

À l'instar de ces phénomènes de sédimentation, cette 7ème édition de la BPM réunit des photographes qui explorent le passé, intéressés par les excavations géologiques tout autant que mémorielles. Miner, excaver, fouiller sont autant de méthodologies d'investigation, permettant l'exploration de la terre mais aussi de l'esprit. **Les expositions entrelacent les narrations collectives et les interconnexions entre les histoires individuelles et collectives, humaines et non humaines.**

## ET EN 2025 ?

En 2025, la prochaine édition de la BPM s'organise et se dévoile progressivement au public.

**Cette année, les photographes américains Jenia Fridlyand et Raymond Meeks sont accueilli-es à Mulhouse pour deux résidences d'exploration** du territoire de trois semaines. Les pistes ouvertes lors de ces moments nourriront la programmation de la BPM 2026.

De plus, **l'exposition en plein-air *Altiplano* sera visible à partir du 15 juin et jusqu'à l'été 2026 le long des Berges de l'Ill à Mulhouse.** Ce travail de Pablo Castilla a été désigné lauréat d'un appel à candidature commun partagé avec Mulhouse Art Contemporain en début d'année.



© Pablo Castilla, *Altiplano*, 2015 - en cours

# DEVENIR MÉCÈNE DE *LA BIENNALE DE LA PHOTOGRAPHIE DE MULHOUSE,* C'EST :

- **vous associer à un festival de photographie unique en Grand Est,**
- **marquer votre engagement en faveur de l'expérience de la photographie par le plus large public,**
- **soutenir des jeunes artistes de talent,**
- **contribuer au rayonnement national et transfrontalier du territoire**
- **et incarner une politique RSE (Responsabilité sociale et environnementale) durable.**

## **Trois bénéfices majeurs peuvent être obtenus d'une telle démarche...**

**Un moyen idéal pour communiquer autrement :** en externe, le mécénat permet de rencontrer vos clients, vos partenaires mais aussi de nouveaux publics dans un contexte nouveau, riche en occasions de dialogue; il offre une communication « hors médias ». En interne, le mécénat vous permet de sensibiliser et d'impliquer vos salariées autour d'une culture commune.

**Une façon d'affirmer vos valeurs et de mettre vos compétences au service de l'intérêt général.** Le mécénat vous permet une ouverture à des activités qui se trouvent hors du champ du travail quotidien de l'entreprise ; il induit de nouvelles valeurs dans votre entreprise et favorise son intégration dans son environnement culturel, social, ou environnemental.

**Une manière de soutenir le développement culturel local** et donc de participer à l'attractivité de votre territoire !

Plusieurs niveaux de contribution sont possibles, en fonction de vos souhaits, et sont déductibles fiscalement au titre du mécénat.

## Rappel de la loi **sur le mécénat** :

**Le mécénat se définit comme le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.**

Il se distingue du parrainage qui se définit quant à lui comme un soutien matériel apporté par une entreprise à une manifestation, une personne, un produit ou une organisation, en vue d'en retirer un bénéfice direct.

**Le mécénat peut constituer un don financier mais aussi en nature ou une mise à disposition de compétences.** La loi du 1er août 2003 relative au mécénat a créé un dispositif fiscal très incitatif. Il vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant du don (quel que soit le chiffre d'affaires jusqu'à 20 000 euros HT de dons par an).

## Le mécénat ... **autrement**

Le mécénat en nature et de compétences constituent deux autres formes de contribution moins connues mais tout aussi utiles. **Ils consistent réciproquement à donner ou à prêter des biens et à mettre à disposition un·e salarié·e sur son temps de travail.**

Ces types de mécénat donnent droit aux mêmes réductions d'impôts que le mécénat financier. Le montant de la contribution est calculé sur la base de la valeur des biens ou du temps donnés par l'entreprise.

Quelques exemples de dons de biens et de compétences que la Biennale peut rechercher :

- du savoir-faire technique ou des matériaux pour la réalisation d'éléments de scénographie
- de la traduction de textes ou lors de conférences
- de l'expertise dans la captation vidéo ou audio des événements
- la mise à disposition d'un véhicule
- une participation aux buffets lors des vernissages

etc

## À l'avantage fiscal s'ajoutent de nombreuses contreparties **offertes par la Biennale de la Photographie de Mulhouse**

Les contreparties, pouvant s'élever jusqu'à 25 % maximum du don effectué, sont déterminées en fonction du montant du don de l'entreprise et sont inscrites sur la convention entre l'entreprise mécène et la Biennale de Photographie de Mulhouse.

# CONTRIBUTION À LA BIENNALE 2025-2026

Montant du don	<b>MEMBRE AMI</b> À partir de <b>500€</b>	<b>MEMBRE PARTENAIRE</b> À partir de <b>1 500€</b>	<b>MEMBRE ASSOCIÉ</b> À partir de <b>5 000€</b>
Coût réel après déduction d'impôt	À partir de 200€	À partir de 600€	À partir de 2000€

## CONTREPARTIES

<b>Communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mention du nom ou du logo de l'entreprise sur le site Internet de la Biennale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mention du nom ou du logo de l'entreprise sur le site Internet de la Biennale et les supports de communication liés aux manifestations soutenues par l'entreprise</li> <li>- Utilisation de l'appartenance au « Cercle des mécènes Biennale de la photographie de Mulhouse » pour la communication institutionnelle de l'entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mention du nom ou du logo de l'entreprise sur l'ensemble des supports de communication de la Biennale</li> <li>- Utilisation de l'appartenance au « Cercle des mécènes Biennale de la photographie de Mulhouse » pour la communication institutionnelle de l'entreprise</li> </ul>
<b>Réception</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Invitations aux vernissages des expositions</li> <li>- Participation à la soirée annuelle des entreprises mécènes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Invitations aux vernissages des expositions</li> <li>- Participation à la soirée annuelle des entreprises mécènes</li> <li>- Participation à une visite guidée dédiée de 20 personnes (collaborateurices, partenaires)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Invitations aux vernissages des expositions</li> <li>- Participation à la soirée annuelle des entreprises mécènes</li> <li>- Participation à une visite guidée dédiée de 20 personnes (collaborateurices, partenaires)</li> <li>- Une master classe d'une matinée avec l'un·e des photographes de la BPM</li> </ul>
<b>Produits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un tirage en édition limitée, au format 10x15 cm</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un tirage en édition limitée, au format 13x18 cm</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un tirage en édition limitée, au format 18x24 cm</li> </ul>